

LE 10 OCTOBRE : JOURNÉE UNITAIRE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS

A l'initiative des syndicats de la Fonction publique (CFDT, CGC, CFTC, CGT, FA, FO, FSU, UNSA et Solidaires), une journée de grève et de manifestations est prévue le 10 octobre prochain. A la DGAC, les syndicats ayant une représentativité au niveau de la Fonction publique (CFDT, CGT, FO et UNSA) appellent également à la grève.

DES REVENDICTIONS POUR LES FONCTIONNAIRES

En marge du combat contre la nouvelle réforme imposée du code du travail, les coups de rabot sur le secteur public se précisent : nouvelles coupes dans les effectifs, menaces sur le statut et les missions, gel du point d'indice, hausse de la CSG, la réinstauration du jour de carence etc. Face à ces nouvelles attaques, les syndicats appellent les employés du secteur public à se mobiliser massivement.



Fonction publique :
mobilisé-e-s le mardi 10 octobre

L'UFSE-CGT (CGT Fonction publique) a déposé un préavis de grève pour réaffirmer ses revendications et notamment :

- ⇒ La défense du statut des fonctionnaires, cadre collectif de garanties pour les agents et les usagers, dans le cadre du combat interprofessionnel contre la casse du Code du Travail et du principe même de garanties nationales ;
- ⇒ L'augmentation des salaires par une forte revalorisation du point d'indice et des mesures pour rattraper les pertes antérieures ;
- ⇒ Face à la hausse de la CSG, que nous contestons, l'attribution de points permettant une amélioration du pouvoir d'achat ;

⇒ La reconnaissance du travail effectué dans le déroulement de carrière et donc l'abrogation de toutes les formes de salaire au mérite ;

⇒ Des créations d'emplois statutaires et l'arrêt immédiat de toutes les suppressions ;

JOURNÉE UNITAIRE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS LE 10 OCTOBRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

⇒ Le non-rétablissement du jour de carence ;

⇒ La défense et le développement des missions publiques et

l'abandon de tous les projets de privatisation ;

⇒ La revalorisation des carrières, la revalorisation des filières et des corps notamment les corps à prédominance féminine afin d'appliquer le principe : « un salaire égal pour un travail de valeur égale », ainsi que la reconnaissance des qualifications ;

⇒ La reconnaissance de la pénibilité par le maintien et l'extension de la catégorie active ;

⇒ Le maintien et le renforcement de nos systèmes de retraite ;

⇒ La revalorisation urgente des pensions versées ;

⇒ Les moyens nécessaires à la formation professionnelle (et notamment le rétablissement du 1 % CNFPT).

L'USAC-CGT appelle l'ensemble des personnels de la DGAC à se mobiliser massivement ce mardi 10 octobre afin de dire non aux mesures régressives et pour de nouveaux droits !

